



Impact de la Covid-19 sur le secteur culturel

Consultation écrite auprès des associations membres de l'ICB

Avril – juin 2020

La pandémie touche aussi la culture basque	3
Dès les premiers jours de confinement, l'ICB a réagi sur deux grands axes	4
Consultation écrite auprès des associations membres de l'ICB	5
Les projets	6
Calendrier prévisionnel	8
Intervention dans les écoles	9
Spectacle vivant	10
Festivals et autres rassemblements	11
La trésorerie	12
Frais liés au projet	13
Mécénat et financement privé	14
Associations employeurs	14
La reprise	15
Propositions de l'ICB	16
Questionnaire	18

La pandémie touche aussi la culture basque

De manière à valoriser la création artistique et les différentes actions favorisant la pratique et l'accès à la culture basque, l'Institut culturel basque apporte depuis sa création un soutien affirmé aux associations culturelles du territoire qui animent les secteurs du spectacle vivant, de la littérature, du patrimoine immatériel, et des arts visuels. Il accompagne ainsi annuellement plus d'une centaine d'associations dans l'élaboration de leurs projets.

Conscient que la crise sanitaire du coronavirus entraîne d'ores et déjà de lourdes répercussions dans le domaine culturel et artistique, l'ICB a lancé fin avril une consultation auprès de ses associations membres porteuses d'un projet en 2020. Ce questionnaire nous permet d'évaluer au mieux les impacts de la crise sur l'avancée des projets et d'apporter des réponses les plus adaptées possible aux difficultés et aux besoins exprimés.

Il est prématuré de tirer toutes les conséquences de cette pandémie sur la culture basque mais on peut déceler les premières tendances. Globalement, certains événements prévus mi-mars ont été annulés en début de crise mais des frais avaient été engagés en amont par les associations, par exemple sur des actions de communication, de logistique, ou d'autres charges de fonctionnement. D'autres projets ont été reportés à l'automne, avec des propositions artistiques plus restreintes, même si la possibilité de les mener à bien dépendra du virus qui malheureusement est seul maître de la situation. Enfin, dans de nombreux cas, les spectacles sont repoussés à 2021, ce qui oblige quand même les organisateurs à les préparer dès aujourd'hui. Et cela pose également de multiples problèmes de sécurité pour les répétitions, les résidences d'artistes, la conception scénographique.

Cette crise sanitaire sera suivie d'une crise économique qui affecte aussi le monde culturel et artistique. Beaucoup d'associations œuvrant pour la culture basque et en premier lieu les artistes sont violemment touchés par cette épidémie. Des aides publiques fort appréciables ont été annoncées par le Gouvernement et les collectivités territoriales, entre autres pour le statut (et non le métier) des intermittents du spectacle, mais il ne faut pas oublier tous les artistes évoluant dans des petites structures associatives, les techniciens, les compagnies, les micro-entreprises qui travaillent pour le spectacle vivant, la littérature, les arts visuels ou encore le patrimoine. En effet, devant l'incertitude de pouvoir organiser des concerts, festivals et fêtes de village, de nombreux artistes – et leurs familles – se retrouveront devant une situation financière très délicate. On peut aussi penser que plusieurs créations artistiques basque qui étaient prévues cette année ne pourront pas facilement trouver des lieux de diffusion en 2021, certains privilégiant pour l'année prochaine la programmation artistique non réalisée en 2020.

Dans ces temps d'incertitude, l'Institut culturel basque reste à leurs côtés pour accompagner des projets qu'il nous faudra adapter à la situation et rapprocher des habitants. Pour ce faire, il nous paraît essentiel de travailler en étroite partenariat avec les différents acteurs de notre territoire (citoyens, associations, artistes, institutions, ...) et de privilégier les démarches collectives pour rechercher cohérence et complémentarité dans nos missions respectives.



Dès les premiers jours de confinement dû à la Covid-19, l'Institut culturel basque a réagi sur deux grands axes :

01

Accompagnement, conseils de proximité et soutien financier aux associations membres

- **lancement d'une consultation écrite.**
- **entretien téléphonique avec toutes les associations.** L'équipe professionnelle de l'ICB a tenu à maintenir le lien de proximité avec les associations et les artistes. Ainsi, près de 100 associations ont été contactées pour échanger avec elles sur les problèmes rencontrés et leur apporter conseils, sans négliger un soutien moral indispensable dans cette situation.
- **soutien financier.** Suite à ces entretiens avec les associations, l'ICB a procédé en urgence à plusieurs règlements de convention (acompte de 70% de l'aide prévue) en lien avec les projets réalisés essentiellement entre février et mai, pour faciliter leur trésorerie.

02

Valorisation des ressources culturelles numériques de l'ICB en temps de confinement

Pendant le confinement, **l'ICB a mis gratuitement en ligne plusieurs de ses ressources numériques en lien avec la culture basque** : plateforme Mintzoak.eus, entretiens artistes, exposition Soka, conférences scientifiques (Etnopôle), témoignages de prisonniers basques de la grande guerre, l'exposition coproduite avec le CD64 *l'Argentine des Basques*. Ces ressources en ligne ont obtenu un vif succès des internautes. Cela a permis de valoriser le travail de longue haleine de l'ICB en matière de patrimoine culturel immatériel (PCI).

L'UNESCO a repris sur son site internet spécialement conçu en matière de PCI pour la période de confinement, le site internet de l'ICB et le lien vers toutes ces ressources numériques.

Conscient que la crise sanitaire du coronavirus entraîne d'ores et déjà de lourdes répercussions dans le domaine culturel et artistique, l'ICB a lancé fin avril une consultation auprès de ses **associations membres porteuses d'un projet en 2020**. Il est entre autres demandé dans cette enquête la situation en ressources humaines et financières de l'association, l'état des projets,

les besoins en trésorerie ou autres, les frais engagés en amont des projets annulés en terme de rémunération d'artistes, de communication, de logistique, etc... **89 réponses nous sont parvenues à ce jour** et même s'il est prématuré de tirer toutes les conséquences de cette pandémie sur la culture basque, il est possible de déceler les premières tendances.



Consultation écrite auprès des associations membres de l'ICB: impacts de la Covid-19 sur le secteur culturel

Jose Valderrey - Dantzan CC-BY-SA

Les conclusions présentées dans ce document ne sont que provisoires ; à l'automne, cette analyse sera affinée et approfondie à la lumière des actions culturelles menées par les associations durant la période estivale.

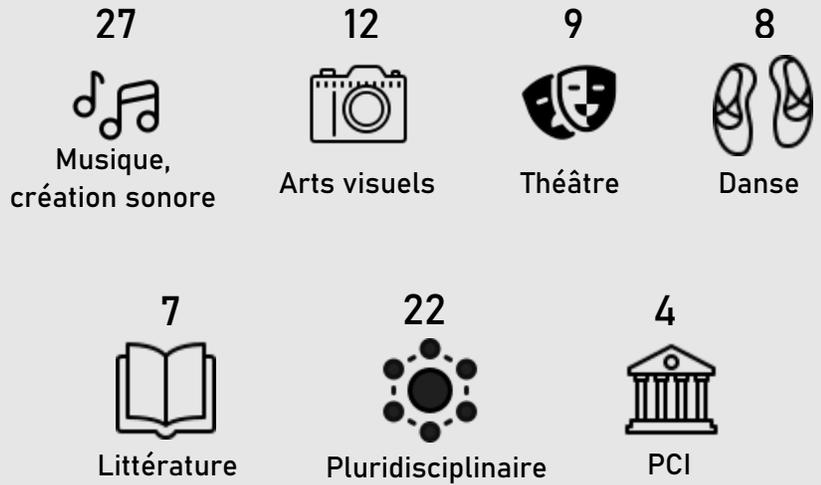
D'autre part, la rentrée de septembre permettra de préciser l'impact de cette crise sur les projets et les activités proposés au sein des associations et d'apporter des éléments nouveaux concernant les propositions artistiques développées par les artistes professionnels et amateurs pour répondre à la situation actuelle.



Les projets

- **Calendrier prévisionnel**
- **Interventions dans les écoles**
- **Spectacle vivant**
- **Festivals et autres rassemblements**

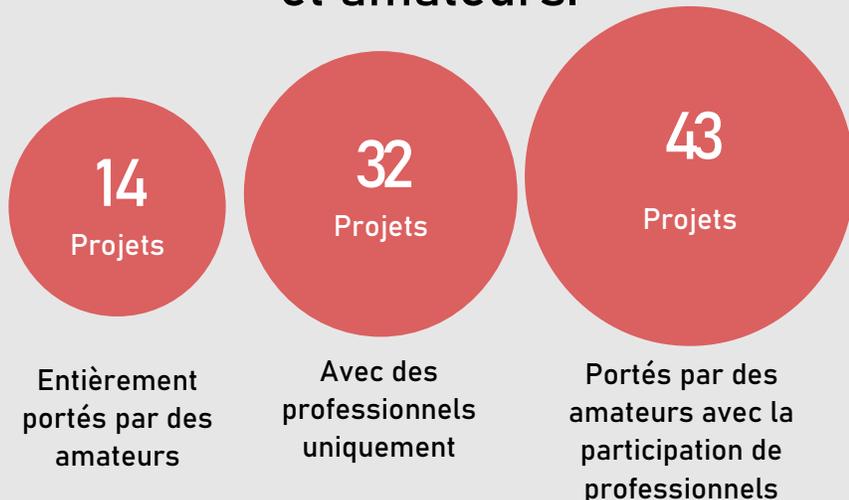
Les projets développés par les associations explorent différentes disciplines...



...à travers des propositions artistiques diverses et variées...



...et réunissent professionnels et amateurs.



Calendrier prévisionnel

5

projets

Ils ont été réalisés dans leur totalité entre janvier et début mars.

24

projets

...l'automne 2020

Les organisateurs ont repoussé la réalisation du projet à...

23

projets

...2021

Aucune décision n'a encore été prise par les organisateurs

16

projets

Le calendrier est inchangé.

21

projets

Interventions dans les écoles

Quelques associations ont pu mener à bien leurs projets de médiation grâce aux outils numériques (applications de visioconférence, plateformes d'apprentissage, email...) : en collaboration avec le professeur, l'intervenant a pu encadrer le travail créatif des élèves et conclure le projet. D'autres envisagent un report à l'automne 2020 dans la mesure où les protocoles visant à assurer la sécurité des intervenants et des élèves pourront être mis en place. Dans certains cas, il sera impossible de terminer ces projets en 2020 et une reprogrammation en 2021 dépendra de l'enseignant qui devra revoir l'organisation et la

composition des groupes (perte d'une partie des effectifs lorsque des classes de CM2 étaient impliquées, participation de nouvelles classes pour la reprise du projet). Il faut également souligner que les écoles ont repris les cours dans des conditions particulières et que la rédaction et la coordination des projets ne sont pas toujours une priorité. Cependant, tout au long du mois de juin, les rencontres écoles-associations ont permis d'évaluer les différents scénarios et de proposer des projets qui s'adaptent au mieux à la situation.

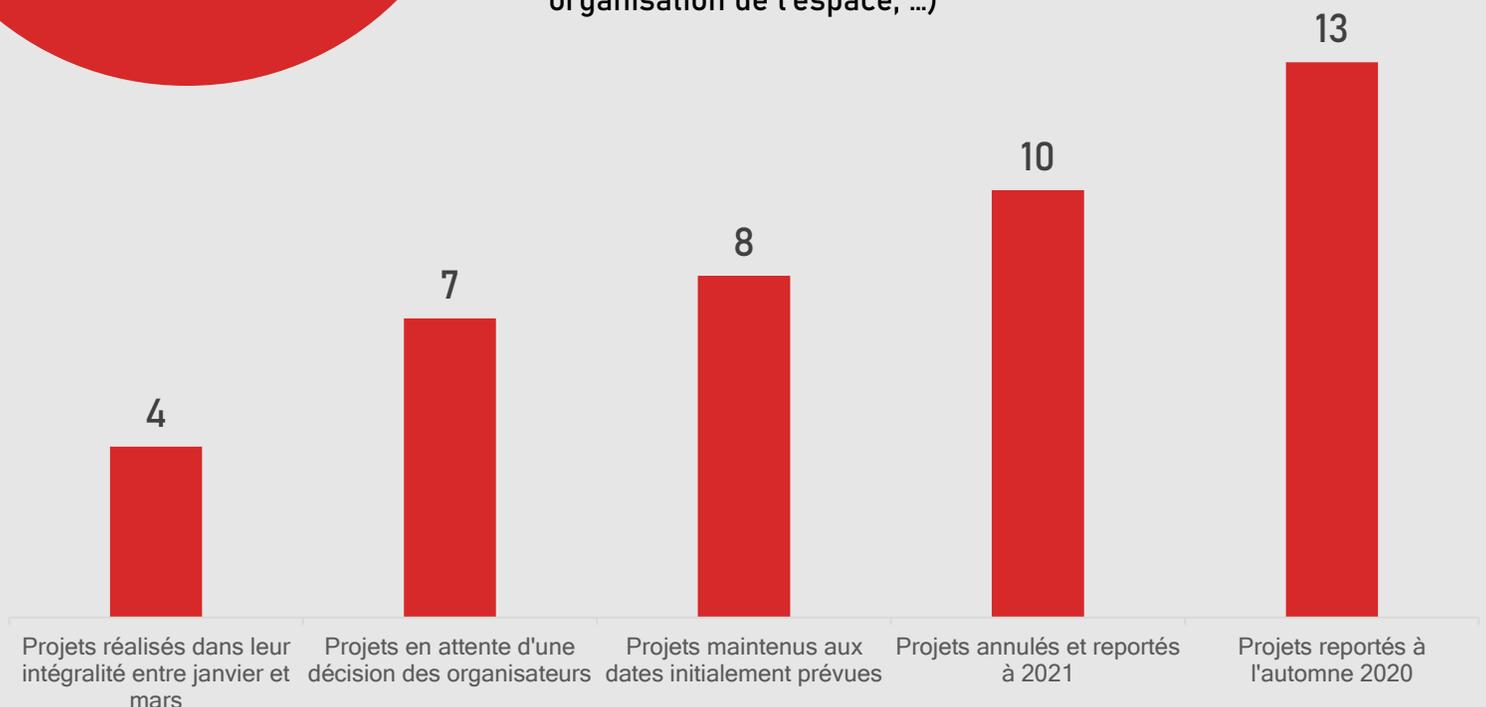
Spectacle vivant

Le travail des artistes et des compagnies s'est vu affecté à deux niveaux : la création et la diffusion de leurs œuvres. Les résidences de création et les répétitions ont été

annulées et bien qu'un report est envisagé dans la majorité des cas, aucune date n'a pu être avancée. Dans le cas des productions transfrontalières ou des spectacles faisant appel à des artistes du Pays Basque sud, les inconnues liées à la fermeture des frontières et la circulation des artistes ne permettent pas d'établir un nouveau calendrier. Si certains artistes espèrent reprendre leur travail de recherche et de création dès la levée du confinement, ils sont incapables de se projeter au sujet d'une éventuelle programmation.

42 projets
concernent des
spectacles, des résidences
d'artistes ou la
programmation d'artistes
basques.

Les salles de spectacle avancent au gré des annonces et de l'évolution de la situation : leur programmation a été interrompue pendant toute la durée du confinement et la reprise ne pourra se faire qu'en respectant certaines mesures (distanciation physique, organisation de l'espace, ...)

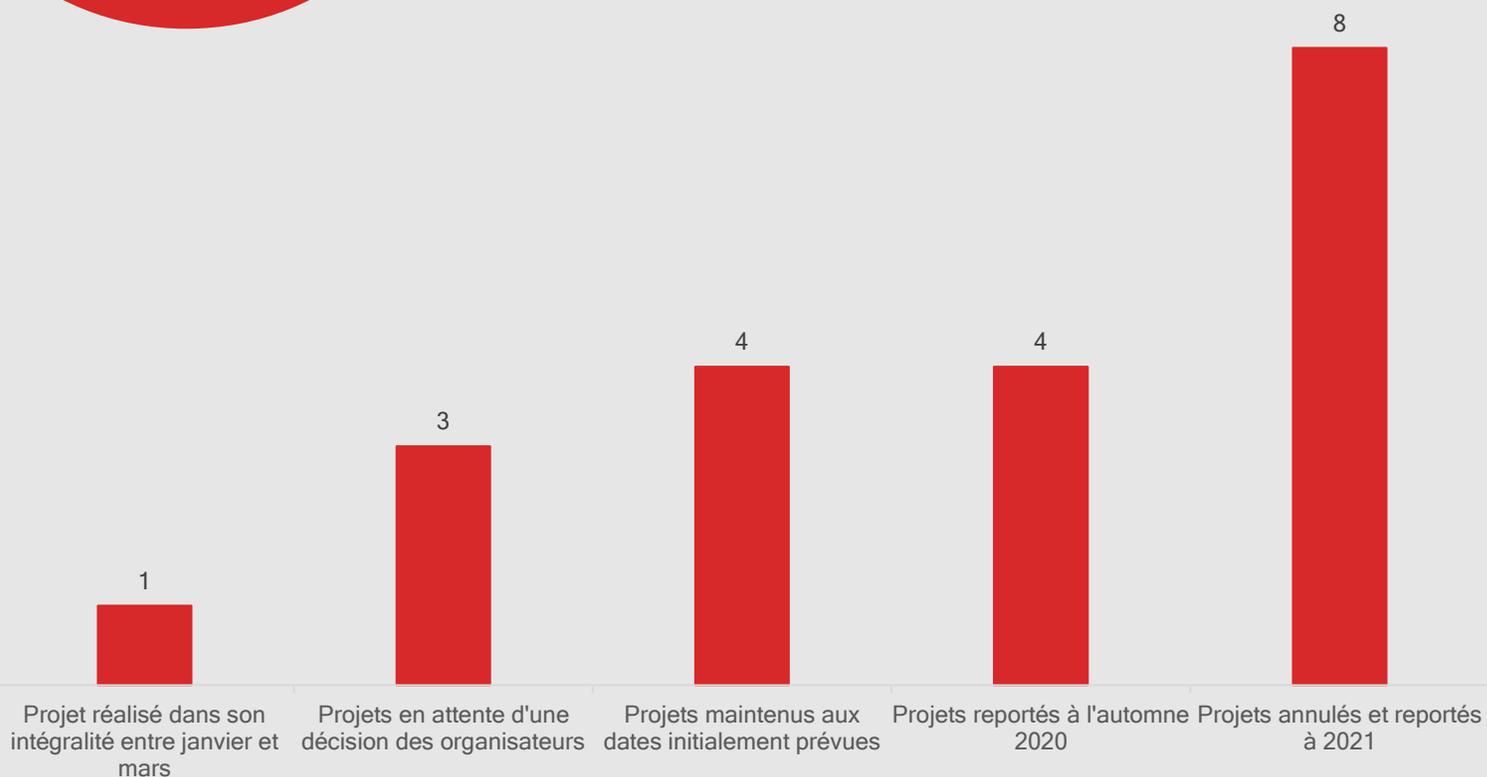




20 projets
concernent des festivals
ou des rendez-vous
culturels

Festivals et autres rassemblements

Les organisateurs, dans le cas où ils n'ont pas annulé l'édition 2020, réfléchissent dès à présent à adapter leur programmation (formules plus légères) et sont bien conscients que les conditions de réalisation seront inhabituelles : mesures barrières, nombre d'entrées limité, formats différents qui s'adaptent et répondent à la situation actuelle.





Trésorerie

- **Frais liés au projet**
- **Mécénat et financement privé**
- **Associations employeurs**

Frais liés au projet

Avec la crise sanitaire de la Covid-19, c'est tout le modèle économique des associations qui est affecté.

Les associations employeurs peuvent sur le court terme faire face grâce aux aides et dispositifs mis en place par le gouvernement et les collectivités locales, mais elles anticipent d'ores et déjà un déséquilibre budgétaire pour l'exercice 2020 et une rentrée de septembre difficile.

Les projets prévus entre mars et mai n'ont pu être réalisés. Cependant, 44 associations ont engagé des frais (jusqu'à 20 000€).

**44 associations
ont engagé des
frais**

15 associations ont eu des frais sur plusieurs postes
(communication, rémunération des artistes, logistique...)

6 projets ont des
frais
exclusivement en
communication

7 projets
présentent des frais
dans les volets
logistique et
technique
seulement.

9 associations ont
engagé des frais pour
couvrir les cachets des
artistes, les répétitions
ou les arrangements
musicaux.

Les autres associations n'ont pas précisé la nature de leurs dépenses.

Pour ces associations, le volet social représente un coût incompressible. Cependant, elles ont pu bénéficier des dispositifs mis en place par le gouvernement ou les collectivités territoriales. 29 associations ont ainsi proposé à leurs salariés de poursuivre leur activité en télétravail ou recourir au chômage partiel (plus de la moitié a combiné ces deux options). Pour les associations ayant recours à des emplois occasionnels ou faisant appel à des intermittents, le chômage partiel ou le télétravail n'a pu être envisagé que dans 5 cas.

Associations employeurs

Les associations espèrent un maintien des subventions pour couvrir leurs dépenses et ainsi assurer l'équilibre de leur budget prévisionnel. D'autant plus que dans les cas des festivals ou de la programmation d'artistes, le manque de recettes aura des répercussions économiques et laisse supposer une baisse de l'autofinancement.

En plus des annulations durant la période du confinement (résidences, projets EAC, spectacles, festivals...), les artistes et compagnies, salles de spectacles, festivals et autres rendez-vous culturels sont dans l'incapacité de prévoir et de budgétiser les entrées d'argent de cette été. Pour certains, la situation est d'autant plus préoccupante que cette période de l'année concentre une partie importante de leur activité avec des entrées d'argent considérables et leur permet d'assurer de l'autofinancement.

42 associations
gènèrent une
activité
rémunérée

17 ont moins
de 5 salariés

25 ont des salariés en
CDI ou CDD

8 d'entre
elles
emploient
jusqu'à 20
salariés

17 font appel à des
intermittents, des
artistes ou
proposent des
contrats
ponctuels.

Le mécénat et le financement privé

Plusieurs associations qui envisageaient de financer une partie de leur projet grâce au mécénat ou d'autres formes de financements privés sont dans l'attente : les entreprises ont pour la plupart fermé durant le confinement et la reprise se fait de manière progressive et sous certaines conditions (mesures barrières, organisation de l'espace de travail...). Les associations se doutent que le mécénat culturel ne sera pas la priorité des entreprises qui sont déjà en difficulté économique.



La reprise

Devant l'incertitude de pouvoir organiser des concerts, festivals et fêtes de villages, les organisateurs mais aussi les compagnies réfléchissent à des propositions alternatives :

Représentations
dans des espaces
ouverts

Utilisation des
plateformes
numériques pour
la diffusion des
œuvres

Formules plus
légères avec une
programmation
locale et intimiste

Spectacles en
déambulation ou
chez l'habitant

Maintien des aides pour les projets qui ont été réalisés ou qui sont reportés à l'automne 2020, mais aussi pour les associations qui ont déjà engagé des frais (communication, résidences d'artistes, ...), en veillant tout particulièrement aux interventions des artistes, intermittents du spectacle ou pas, sur des projets de création (mise en scène, arrangements musicaux, ...)

Propositions de l'ICB

**Avec conseil et
accompagnement permanent
des associations membres.**

Parcours de formation pour répondre aux besoins des associations membres de l'ICB. En partenariat avec Profession Sport et Loisirs 64

Quatre soirées, adaptées à la situation actuelle, seront programmées à partir du mois de septembre et aborderont plusieurs thèmes : le budget prévisionnel, l'animation d'une équipe, les projets transfrontaliers, ...

D'autre part, un accompagnement collectif sera proposé à 6 associations membres de l'ICB sur le thème « les enjeux de la coopération entre structures culturelles ».

Cette synthèse sera présentée au mois de septembre au CA de l'ICB, après réactualisation, afin de statuer sur un éventuel redéploiement de certaines aides pour soutenir les associations et les artistes qui ont adapté des projets à la situation actuelle (voir p. 15 *La reprise*).

Questionnaire

Informations de l'association

Nom de l'association Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Personne à contacter Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Numéro de téléphone Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

E-mail Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'association est-elle employeur ?

Non

Oui, contrat en CDI

Oui, contrat en CDD

Emplois occasionnels (artistes)

Autre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Employés et projet associatif

Comment cette situation affecte-t-elle votre projet associatif ? (Activités organisées par l'association, entrées d'argent, pertes, inconnus dues à la situation, ...)

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Combien d'employés compte l'association ?

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Suite au confinement, quelles mesures ont pu être prises pour les employés ?

Télétravail

Chômage partiel

Travail présentiel avec respect des mesures préventives

Autre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Si vous souhaitez apporter des précisions, n'hésitez pas à utiliser cet espace. *Les questions suivantes concerneront le projet 2020 que vous avez envoyé à l'Institut culturel basque.*

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Projet 2020

Nom du projet Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Type d'évènement 1/2

Festival

Spectacle

Conférence

Résidence d'artistes

Semaine culturelle

Travail de recherche

Autre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Type d'évènement 2/2

Evènement ponctuel

Evènement réalisé chaque année

Projet général de l'association

Participants

- Que des artistes amateurs
- Des artistes amateurs avec la participation de professionnels
- Que des professionnels

Autre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Calendrier initialement prévu :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

La situation actuelle affecte-t-elle le calendrier que vous vous étiez fixé ?

- Non. Le projet a pu être réalisé
- Non. Nous maintenons la date initialement prévue.
- Oui. Le projet est repoussé à une date ultérieure.
- Oui. Nous ne pourrions pas réaliser le projet en 2020.
- Nous ne sommes pas mesure de nous prononcer

Possible report

A quelle date pensez-vous pouvoir reprogrammer l'événement ?

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Frais liés au projet

Votre association a-t-elle déjà engagé des frais pour la réalisation du projet ?

- Oui
- Non

Dans quel domaine ?

- Communication
- Logistique
- Technique

Autre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

A combien estimez-vous le montant de ces dépenses ?

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Même si l'événement est annulé, avez-vous l'intention de rémunérer les artistes ?

- Oui
- Non

Si oui, précisez le montant de l'aide :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'annulation entraîne-t-elle des pertes pour votre association ? (par exemple, s'il n'y a pas d'autofinancement avec la billetterie)

- Oui
- Non

A combien estimez-vous ce montant ?

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Si vous souhaitez approfondir une réponse ou porter à notre connaissance certains éléments, n'hésitez pas à utiliser cet espace.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.